

ELIA SYSTEM OPERATOR S.A.
A l'attention de Monsieur Daniel DOBZENI,
Chief Executive Officer
boulevard de l'Empereur 20
1000 BRUXELLES

CREG
A l'attention de Monsieur François POSSEMIERS
Président du Comité de Direction
rue de l'Industrie 26-38
1040 BRUXELLES

Commission bancaire, financière et des assurances
Contrôle de l'information financière et des
marchés d'instruments financiers
A l'attention de Monsieur Guy DELAERE
Rue du Congrès 12-14
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20 décembre 2007

Téléphone 02/510.74.73
Nos réf. F/RAD-T0 - cr1/001

Messieurs,

Loi du 2 mars 1989 et arrêté royal du 10 mai 1989 sur la publicité des participations importantes

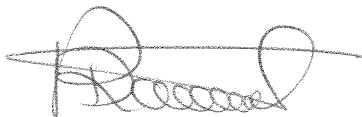
Nous vous prions de trouver, en annexe à la présente, une déclaration subséquente de participation dans la société ELIA SYSTEM OPERATOR S.A.

Cette déclaration est établie au nom et pour le compte tant de ELECTRABEL S.A. et des sociétés avec lesquelles elle agit de concert. Nous annexons également un organigramme relatif à la structure de contrôle au sens de l'article 3 de la loi du 2 mars 1989.


En raison des difficultés d'interprétation que soulève cette réglementation, vous comprendrez que les documents ci-joints, qui ont été établis au mieux de nos connaissances, vous sont communiqués sous toutes réserves généralement quelconques.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

ELECTRABEL
Société Anonyme



D. RAEMAEKERS
Par délégation



P. van der BEKEN
Secrétaire du Conseil

Formulaire B : déclaration subséquente de participation dans une société cotée, par suite d'une modification de quotité ou d'une mise à jour¹

0. A adresser à :

- la société cotée visée
- Commission bancaire, financière et des assurances
Contrôle de l'information financière et des marchés d'instruments financiers
A l'attention de M. G. Delaere
Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles
fax : +32(2)220.54.24 - e-mail : fmi.fin@cbfa.be

1. **Nom de la société visée** : ELIA SYSTEM OPERATOR S.A.2. **Données relatives à la personne établissant la déclaration²** en qualité de déclarant intervenant pour son propre compte / en qualité de déclarant intervenant pour le compte d'autrui³ / comme mandataire⁴a) *personne physique*

nom + prénom

adresse

tél. (facultatif)

b) *personne morale*forme juridique + dénomination
siège socialELECTRABEL SA
boulevard du Régent 8
1000 Bruxelles

tél.

02/510.74.73

fax

02/510.74.92

nom et qualité du signataire de la
déclarationM. Patrick van der Beken
Secrétaire du Conseil
M. Dirk Raemaekers
Par délégation3. **Éléments constitutifs de la déclaration**Remarque préliminaire

Lorsque la déclaration est opérée par des personnes liées ou agissant de concert, les tableaux I et II seront complétés autant de fois que nécessaire :

- d'abord pour chacune de ces personnes *séparément*, même si aucune d'elles n'atteint à elle seule l'un des seuils prévus par la loi (cf. art. 8, § 1er, 3°, de l'A.R. du 10 mai 1989)⁵ ;
- ensuite pour *l'ensemble* des personnes liées ou agissant de concert (cf. art. 2, § 1er et 2, de la loi du 2 mars 1989).

¹ Ces notions sont définies respectivement à l'article 8, § 2 et l'article 8, § 4 de l'A.R. du 10 mai 1989.

² Biffer la(les) mention(s) inutile(s).

³ C.à.d. lorsqu'un tiers détient des droits pour le compte d'une autre personne.

⁴ Chaque fois qu'une personne tenue à déclaration désigne une autre personne pour s'acquitter de son obligation de déclaration.

⁵ Sauf s'il s'agit de personnes physiques agissant de concert dont aucune ne possède un nombre de titres auquel sont attachés 5 % ou plus des droits de vote existants : celles-ci peuvent faire une déclaration commune, sans indication des détenteurs individuels (art. 2, § 3, alinéa 2, de la loi du 2 mars 1989).

Nom de la société visée	ELIA SYSTEM OPERATOR
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	ELECTRABEL SA boulevard du Régent 8 – 1000 Bruxelles
lié(e) à	SUEZ S.A. 16, rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris - France
agissant de concert avec	PUBLI-T SCRL et PUBLIPART SA
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	18 décembre 2007
Sources relatives au dénominateur	Actions émises : 48.061.695

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	13.148.028	27,60%	-1.441.851	11.706.177	24,36%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 					
Total	13.148.028	27,60%	-1.441.851	11.706.177	24,36%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant) 					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Nom de la société visée	ELIA SYSTEM OPERATOR
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	PUBLI-T SCRL Galerie Ravenstein, 4 (bte 2) – 1000 Bruxelles
lié(e) à	
agissant de concert avec	ELECTRABEL SA et PUBLIPART SA
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	18 décembre 2007
Sources relatives au dénominateur	Actions émises : 48.061.695

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
3. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> représentatifs du capital non représentatifs du capital 	14.369.433	30,16%	+1.501.851	15.871.284	33,02%
4. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 					
Total	14.369.433	30,16%	+1.501.851	15.871.284	33,02%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> conversion d'obligations exercice de warrants autres (à détailler le cas échéant) 					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Nom de la société visée	ELIA SYSTEM OPERATOR
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	PUBLIPART SA rue Royale 55 – 1000 Bruxelles
lié(e) à	
agissant de concert avec	ELECTRABEL SA et PUBLI-T SCRL
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	18 décembre 2007
Sources relatives au dénominateur	Actions émises : 48.061.695

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		Numérateur	%
5. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> représentatifs du capital non représentatifs du capital 	1.221.405	2,56%	+0	1.221.405	2,54%
6. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 					
Total	1.221.405	2,56%	+0	1.221.405	2,54%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> conversion d'obligations exercice de warrants autres (à détailler le cas échéant) 					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Nom de la société visée	ELIA SYSTEM OPERATOR
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	ELECTRABEL SA + PUBLI-T SCRL + PUBLIPART SA
lié(e) à	
agissant de concert avec	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	18 décembre 2007
Sources relatives au dénominateur	Actions émises : 48.061.695

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		Numérateur	%
7. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> représentatifs du capital non représentatifs du capital 	28.738.866	60,33%	+60.000	28.798.866	59,92%
8. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 					
Total	28.738.866	60,33%	+60.000	28.798.866	59,92%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> conversion d'obligations exercice de warrants autres (à détailler le cas échéant) 					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

4. Description du dénominateur

1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	48.061.695
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) 	
Total	48.061.695

5. Données complémentaires à fournir si le nombre de titres détenus est égal ou supérieur à 20 %
(art. 8, § 3, de l'A.R. du 10 mai 1989)

a. Description de la politique dans laquelle se situe l'acquisition ou la cession :


Electrabel et Publi-T, sont convenus de la cession de 3 % des actions détenues par Electrabel dans le capital d'Elia. La participation d'Electrabel sera ainsi ramenée à 24,36%, soit sous la minorité de blocage. SUEZ et Electrabel honorent ainsi un engagement pris vis-à-vis du gouvernement belge, lors de l'offre publique de rachat des minoritaires d'Electrabel lancée par SUEZ en 2005.

b. Nombre de titres acquis au cours des 12 mois précédant la présente déclaration et mode d'acquisition :

	nombre	Mode d'acquisition
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital 	+ 60.000	Achats en bourse
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 		

6. Description, éventuellement sous forme d'organigramme, de la structure de contrôle de la ou des sociétés tenues à déclaration (facultatif)

Fait le 20 décembre 2007.


Dirk Raemaekers
Par délégation

Patrick van der Beken
Secrétaire du Conseil

Annexes à transmettre uniquement à la Commission bancaire et financière (obligatoires en vertu de l'art. 4, § 1^{er}, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mars 1989) : les documents relatifs à l'opération (aux opérations) donnant lieu à déclaration

**LOI SUR LA TRANSPARENCE
DECLARATION ARTICLE 3
Organigramme :
ELIA SYSTEM OPERATOR**

